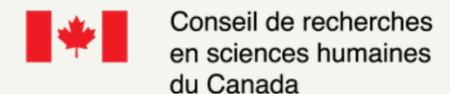


# Le processus entourant le choix d'un milieu de placement : entre besoins, possibilités et contraintes.

Marie-Andrée Poirier, Université de Montréal

Doris Chateauneuf, CRUJeF

Geneviève Pagé, Université du Québec en Outaouais



Social Sciences and  
Humanities Research  
Council of Canada

2016-  
2019



Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'île-de-Montréal





**Marie-Andrée Poirier**

marie-andree.poirier@umontreal.ca



**Doris Chateaufneuf**

doris.chateaufneuf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

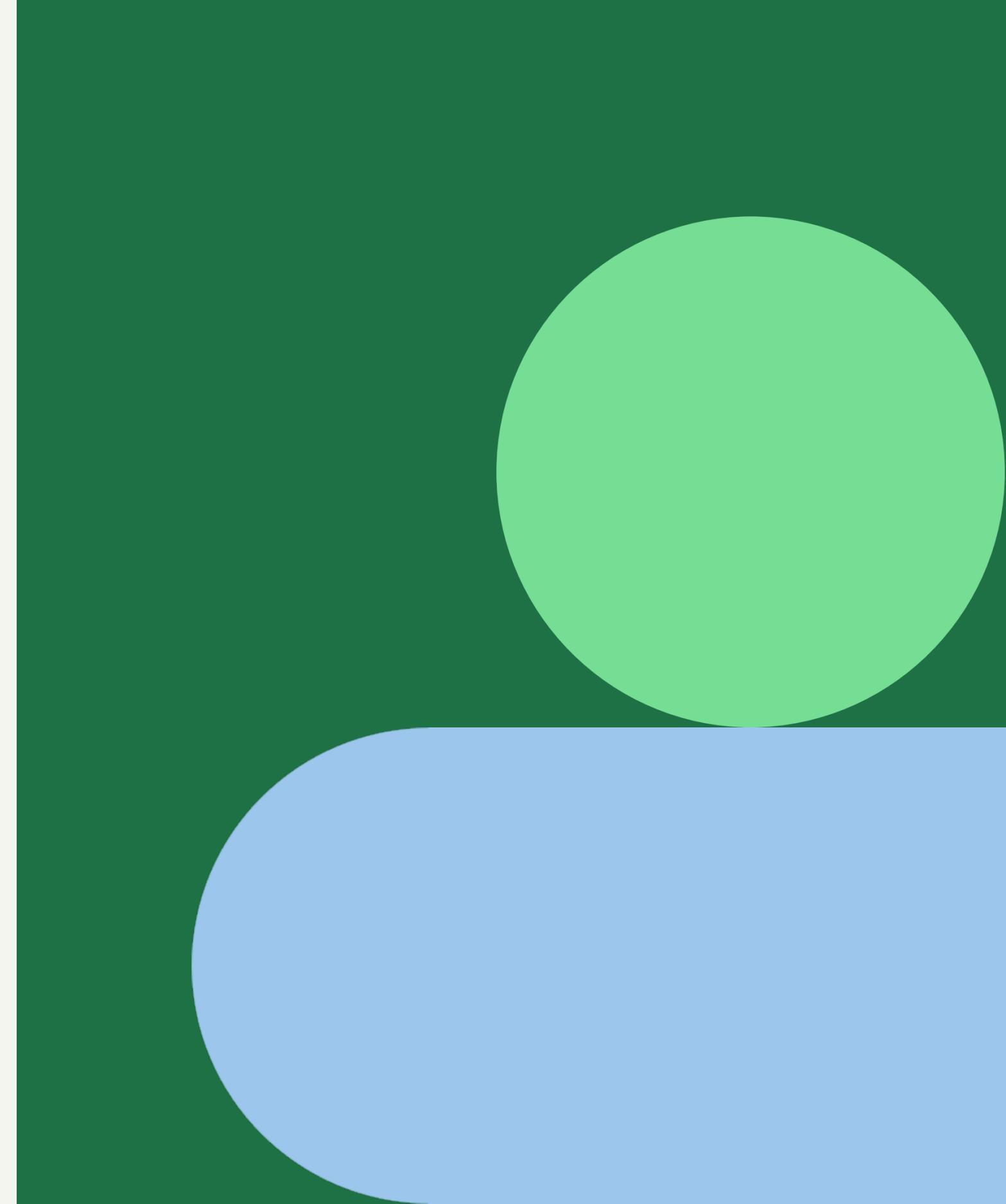


**Geneviève Pagé**

genevieve.page@uqo.ca

Novembre 2020

# Objectifs du projet



# Objectifs du projet

## OBJECTIF PRINCIPAL

Comprendre les **mécanismes de prise de décision** dans un contexte où l'intervenant doit **décider du milieu de placement familial** (famille d'accueil [FA], FA de proximité, FA Banque-mixte) pour un enfant âgé entre 0-5 ans.

## SOUS-OBJECTIFS

1) Répertorier les **procédures, balises cliniques et ressources** qui guident les intervenants dans le processus décisionnel menant au choix du type de milieu familial.

2) Analyser et décrire les **critères et facteurs considérés par les intervenants** dans ce processus décisionnel.

Novembre 2020

# Démarches et méthodologie



# Volet 1: Analyse documentaire

(POUR CHACUN DES 3 ÉTABLISSEMENTS)

Textes légaux, grilles décisionnelles, outils d'évaluation, guides cliniques en lien avec les types de milieux de placement à privilégier;

Autres instances : groupe de discussion, comité consultatif, etc., dont le mandat est d'appuyer les intervenants dans ce processus décisionnel.

# Volet 2: Entrevues (volet qualitatif)

Entrevue semi-dirigées avec intervenants AM;  
39 entrevues (Québec, Montréal, Outaouais);

Entrevues divisées en trois sections: facteurs, ressources et mises en situation;

Retranscription des entretiens sous forme de verbatims;

Analyse des données (N'Vivo + Analyse thématique).

# Profil des participants

		<b>Total (n=39)</b>
<b>Sexe</b>	Femme	37 (95%)
	Homme	2 (5%)
<b>Age</b>	26 – 35	14 (36%)
	36 – 45	20 (51%)
	46 – 55	4 (10%)
	56 +	1 (3%)
<b>Niveau d'éducation</b>	Université BAC	33 (85%)
	Université Maîtrise	6 (15%)
<b>Années d'expérience (comme travailleur social)</b>	Moins de 5 ans	3 (8%)
	Entre 5 et 10 ans	8 (20%)
	Plus de 10 ans	28 (72%)
<b>Région</b>	Montréal	16 (41%)
	Outaouais	12 (31%)
	Québec	11 (28%)

Une fois toutes les données codées et analysées, il a été décidé de travailler **deux aspects plus spécifiques** qui à nos yeux pouvaient contribuer au champ de recherche actuel sur le processus décisionnel :

- A** Diversité et multiplicité des facteurs considérés pour déterminer le type de milieu de placement
- B** Aspect dynamique et collectif de la prise de décision en lien avec le placement





# Les facteurs considérés

## 1- CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

- Pénurie de ressources (n=33);
- Distance/proximité géographique (n=25).

## 2- ASPECTS LÉGISLATIFS

- Obligations en lien avec la LPJ (n=28).

## 3- CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS

- Besoins, bien-être et intérêt de l'enfant (n=27);
- Besoins spécifiques (émotionnels, physiques, psychologiques) (n=16);
- Âge et stades de développement (n=23).

## 4- SPÉCIFICITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES MILIEUX D'ACCUEIL

- Capacités à répondre aux besoins de l'enfant (n=21);
- Collaboration avec les services sociaux et PO (n=20);
- Disponibilité et engagement à long terme (n=17).

## 5- CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS (D'ORIGINE)

- Collaboration, implication et reconnaissance des problématiques (n=19);
- Mise en action des parents (n=16);
- Capacités et habiletés parentales (n=13).

## 6- HISTORIQUE FAMILIAL ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE

- Historique de placement (n=16);
- Connaissance de la famille (n=11).



# Les facteurs considérés

Analyse de la dynamique et des interactions entre les facteurs:

Comment l'intervenant jongle-t-il avec ces différents facteurs?



CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS

SPÉCIFICITÉS ET CARACTÉRISTIQUES DES MILIEUX D'ACCUEIL



CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS (D'ORIGINE)

HISTORIQUE FAMILIAL ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE



ASPECTS LÉGISLATIFS

CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

# A Les facteurs considérés – Conclusions

## Processus multifactoriel

Les décisions sur le type de familles d'accueil s'inscrivent à l'intérieur d'un processus multifactoriel.

## Considérations transversales

Deux considérations transversales qui touchent de près ou de loin les différents facteurs :

- le **projet de vie de l'enfant**;
- la **recherche de stabilité**.

## Pénurie des ressources

La pénurie des ressources est déterminante pour le placement des enfants :

- La **priorisation des besoins et de l'intérêt** de l'enfant devient un **idéal difficile à atteindre**.
- **Fossé entre ce qui est considéré le plus adéquat pour l'enfant et ce qui est possible de lui offrir** comme milieu d'accueil

## 01 Consensus et collaboration professionnelle

- Façon de se valider (support à la décision; n=25);
- Obligation (exigence professionnelle; n=22);
- Accès au partage de différentes perspectives (n=20).

## 02 Les balises cliniques et légales

- La Loi (cadre légal; n=13);
- Politiques et procédures (cadre clinique; n=13).

## 03 La gestion du risque et le jugement clinique

- Interprétation et jugement cliniques (lecture des situations qui varie d'un TS à l'autre; n=15);
- Différences dans la gestion du risqué (n=9).

## 04 Les valeurs personnelles de l'intervenant

- Valeur accordée aux liens biologiques (n=6);
- Opinion ou point de vue en regard de l'adoption (n=5);
- Valeurs de façon générale (n=13).



## Aspect dynamique et collectif de la prise de décision

Thèmes relatifs à la prise de décision du point de vue des intervenants.

B

# Aspect dynamique et collectif de la prise de décision

## CONCLUSIONS

- 01** Les décisions liées au placement et au choix du milieu d'accueil sont souvent abordées comme **deux composantes d'un même processus décisionnel** (espace de réflexion commun).
- 02** La **consultation** et les **échanges professionnels** sont rarement approfondis dans les études sur le processus décisionnel en protection de l'enfance : pourtant ils semblent essentiels aux yeux des intervenants.
- 03** L'**intervenant** social est considéré comme **acteur déterminant**, mais aussi comme un acteur lié à d'autres acteurs et lié à des obligations extérieures.

## Articles :

Chateauneuf, D., Poirier, M.-A. et Pagé, G. (2020). Decision-making in foster care: A view on the dynamic and collective nature of the process [document soumis]. *Journal of Social Work*, 1-23.

<https://doi.org/10.1177%2F1468017320928825>

Chateauneuf, D., Pagé, G. et Poirier, M.-A. (2020). Le choix d'un milieu d'accueil pour un enfant suivi en protection de l'enfance : comment les intervenants orientent-ils leur décision? [document accepté]. *Revue canadienne de service social*.

Pour en savoir plus  
sur le projet de  
recherche